



Cession de parts cogérant 50% association conflictuelle

Par Zebresse

Bonjour,

Bonjour,

Actuellement cogérante dans une sarl, je voudrais savoir si le fait de céder gratuitement mes parts à min associés cogérant est possible ou non ?! Car notre association se passe très mal.

On me dit que non car assimilé à une donation déguisée.

Si quelqu'un a des compétences en la matière ou connaît un bon conseiller sur la région de Melun.

Par avance merci

Merci de vos réponses